

Aujourd'hui vingt deuxieme jour du mois d'août mil sept cent
 quatre vingt treize, le an deuxieme de la republique francaise,
 a douze heures du midi, pardevant moi jacques francois
 joseph lefebvre membre du conseil general de la commune
 de rogenes élu extraordinairement le neuf juin dernier pour
 dresser les actes destines a constater, les naissances,
 mariages et deces des citoyens; est comparu en la Salle publique
 de la maison commune louis joseph wintrebert maçon de
 son ete lequel assiste de louis valentin motheron
 chirurgien accoucheur age de soixante quatre ans et bernard
 joseph foulon manouvrier age de cinquante six ans tous
 trois domiciliés dans la municipalité de rogenes departe-
 ment du pas-de-calais a déclaré a moi jacques francois
 joseph lefebvre que francoise joseph foulon son épouse
 en legitime mariage est accouchée ce matin à huit
 heures et demie d'un enfant dans la maison d'un
 enfant gemelle qu'il m'a présentée et ala quelle il a
 donne le prenom d'alexandrine josephe d'après cette
 déclaration que les citoyens louis valentin motheron
 et bernard joseph foulon ont certifiée conforme à la
 vérité et la representation qui m'a été faite de l'en-
 fant denomme j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me
 sont délégués le présent acte que louis joseph wintrebert
 pere de l'enfant et les deux témoins louis valentin
 motheron et bernard joseph foulon ont signés avec moi
 fait en la maison commune de rogenes le jour mois et
 an ci dessus

louis joseph wintrebert
 bernard joseph foulon
 louis valentin motheron

approuvé la lecture
 de la sixieme
 ligne
 lefebvre
 officier
 public

N.1793.8.22

approuvé la nature
de la seixieme
ligne
lefevre
officier
public

Aujourd'hui vingt deuxieme jour du mois d'août mil sept cent quatre vingt treize , l'an deuxieme de la république française à douze heures du midi, pardevant moi jacques françois joseph lefevre membre du conseil général de la commune de wizernes élu extraordinairement le neuf juin dernier pour dresser les actes destinés à constater, les naissances, mariages et décès des citoiens ; est comparu en la salle publique de la maison commune louis joseph wintrebert maçon de son stile lequel assisté de louis valentin motheron chirurgien accoucheur âgé de soixante quatre ans et bernard joseph foulon manouvrier âgé de cinquante six ans tous trois domiciliés dans la municipalité de wizernes département du pas-de-calais a déclaré à moi jacques françois joseph lefevre que françoise josephe foulon son épouse en légitime mariage est accouchée ce matin à huit heures et demie d'un enfant dans sa maison d'un enfant femelle qu'il m'a présenté et à laquelle il a donné le prenom d' alexandrine josephe d'après cette déclaration que les citoiens louis valentin motheron et bernard joseph foulon ont certifiée conforme à la vérité et la représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me sont délégués, le présent acte que louis joseph wintrebert père de l'enfant et les deux témoins louis valentin motheron et bernard joseph foulon ont signés avec moi fait en la maison commune de wizernes les jours, mois et an ci dessus

louis joseph wintrebert
lefevre officier bernard joseph foulon
public louis valentin motheron